



RAPPORT DE JURY

Blanchisseur principal de 2e classe de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris >>

Service des concours statutaires

Direction des ressources humaines

Novembre 2024



SOMMAIRE >>

SOMMAIRE	2
INTRODUCTION	3
RAPPEL DES EPREUVES.....	3
1. EPREUVES D'ADMISSIBILITE.....	3
2. EPREUVES D'ADMISSION.....	4
LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE	5
LE JURY	6
1. LA COMPOSITION DU JURY.....	6
2. LA NOTE DE CADRAGE	6
FORMATION DES CANDIDATS	7
LE DEROULEMENT DU CONCOURS.....	8
1. ADMISSIBILITE	8
2. ADMISSION (EPREUVES PRATIQUES ET ENTRETEN ORAL)	8
STATISTIQUES	10
1. HISTORIQUE DU CONCOURS :.....	10
2. CONCOURS 2024 :.....	10
CONCLUSION	11

INTRODUCTION >>

Un concours interne et externe sur titres de blanchisseur est ouvert à l'Assistance Publique -Hôpitaux de Paris à compter du 09 janvier 2025.

NOMBRE DE POSTES	
INTERNE	22
EXTERNE	11

Références juridiques :

Décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

Décret n° 2016-1707 du 12 décembre 2016 portant statut particulier des personnels de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris

Arrêté du 26 décembre 2017 fixant les règles d'organisation générale, la composition du jury et la nature des épreuves des concours de recrutement pour l'accès à certains grades de la filière ouvrière et technique de la catégorie C de la fonction publique hospitalière et de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris, pris en application des articles 4-6 et 4-7 du décret n° 2016-636 du 19 mai 2016 relatif à l'organisation des carrières des fonctionnaires de catégorie C de la fonction publique hospitalière

RAPPEL DES EPREUVES >>

1. Epreuves d'admissibilité

L'épreuve d'admissibilité consiste en l'examen du dossier du candidat ;

Une admissibilité prononcée par le jury après examen sur dossier des titres, des travaux et, le cas échéant, de l'expérience professionnelle des candidats ;

La liste d'admissibilité est établie par le jury par ordre alphabétique. Elle est affichée dans l'établissement organisateur du concours. Les candidats admissibles sont convoqués par courriel à l'épreuve pratique et orale d'admission.

2. Epreuves d'admission

L'épreuve d'admission consiste en un entretien à caractère professionnel avec le jury destiné à apprécier les motivations et aptitudes des candidats déclarés admissibles.

La phase d'admission consiste en une épreuve pratique suivie immédiatement d'un entretien avec le jury.

L'épreuve pratique consiste en l'accomplissement d'une ou de plusieurs tâches se rapportant à la maîtrise des techniques et des instruments que l'exercice des futures fonctions du candidat requièrent de façon courante.

La durée de l'épreuve est fixée par le jury au regard des fonctions et/ou de la spécialité concernée. Elle ne peut être inférieure à une heure ni excéder quatre heures. L'entretien vise, d'une part, à apprécier la motivation du candidat et, d'autre part, à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer ses fonctions. La durée de l'entretien est de vingt minutes.

En vue de l'épreuve orale d'admission, le jury utilise une grille d'évaluation dont le contenu est, chaque année, mis en ligne sur le site internet de l'établissement organisateur du concours ou porté à la connaissance des candidats par tout autre moyen d'information. ANNEXE 1

L'épreuve d'admission est notée sur 20.

LE CALENDRIER DE LA PROCEDURE >>

Concours INTERNE et EXTERNE de Blanchisseur principal de 2^{ème} classe :

Etapes	Date
Inscription	Du 9 janvier 2024 au 10 février 2025
Date limite de télétransmission	Jusqu'au 14 février 2025, 14 heures (heure de Paris)
Réunion de cadrage	07 mars 2025
Etudes de dossiers	Du 09 mars au 07 avril 2025
Réunion d'admissibilité	09 avril 2024
Epreuves pratiques + entretien avec le jury	02 et 03 juin 2025
Réunion d'admission	16 juin 2025
Affichage des résultats	18 juin 2025

LE JURY >>

1. La composition du jury

a. La présidente

Madame JEGARD Clara – Directrice adjointe de la Direction des Achats, services économiques et logistiques de l'APHP

b. Les membres

Un agent de catégorie A en fonction à l'APHP :

Madame LEGALLAIS Cannelle – Directrice adjointe à la Direction des Achats, du Développement durable et de la logistique – APHP Sorbonne Université

Un agent de catégorie B assurant des fonctions d'encadrement, dont un au moins assurant des fonctions d'encadrement ou d'expertise dans le domaine professionnel concerné par le concours, en fonctions à l'APHP :

Monsieur HAMEL Sébastien – Coordinateur logistique - Sites Gériatriques de Réadaptation et de Psychiatrie de l'APHP

Madame BRANDY Alexandra – Encadrante production Blanchisserie - Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS de l'APHP

Des examinateurs spécialisés adjoints au jury :

Monsieur MARTIN Cédric – Directeur de la fonction Linge - Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS de l'APHP

Monsieur GIBERT Serge – Responsable Blanchisserie – GCS BIH 77

Madame Laure VOLAND Responsable Qualité GCS bih77

Madame BURBANT Mélanie – Ingénieur Qualité Environnement Hygiène – Pôle d'Intérêt Commun SCA SCB SMS de l'APHP

2. La note de cadrage

Le jury a participé à la réunion de cadrage durant laquelle ils sont informés :

- De la composition du jury
- Des missions du jury
- Du calendrier du concours
- Des critères de discrimination

Les grilles de critères pour l'étude des dossiers sont construites et validées en réunion de cadrage
Validation d'une grille pour le concours interne

Validation d'une autre grille pour le concours externe

Pour l'épreuve pratiques d'une heure minimum y travailleront en concertation : BRANDY Alexandra, GIBERT Serge, MARTIN Cédric, BURBANT Mélanie.

Pour l'entretien y travailleront en concertation : JEGARD Clara, HAMEL Sébastien LEGALLAIS Cannelle,

L'arrêté réglementaire du concours impose que le contenu de la grille d'évaluation de l'épreuve d'admission soit public. Sont annexées au Compte rendu les grilles d'évaluation du concours ambulancier comme exemple.

Il est décidé d'envoyé une note de cadrage pour les épreuves de la phase d'admission, celle-ci rappellera les bonnes pratiques pour passer un examen oral et message des membres du jury à l'attention des candidats admissibles (note en annexe)?

Recours des candidats :

Le service concours enregistre les demandes des candidats recalés souhaitant rencontrer les jurys. Les membres du jury s'organiseront pour les recevoir à la fin du concours. Les candidats recevront un accès au rapport du jury avant leur rencontre avec les membres du jury.

FORMATION DES CANDIDATS >>

Le CFTAO, Centre de Formation aux Techniques Administratives et Ouvrières, a proposé une préparation à l'épreuve orale (entraînement à l'entretien d'oral, sur la forme et le fond, sur la base du travail préparé par chaque stagiaire en amont).

Cette préparation nécessite néanmoins un travail d'acquisition personnelle indispensable.

LE DEROULEMENT DU CONCOURS >>

1. Admissibilité

Etudes de dossiers

Dans le cadre de l'étude des dossiers, des candidats, une attention particulière a été portée en premier lieu à la complétude ou non des dossiers.

Ont été valorisées l'expérience à la fois au sein de l'AP-HP, ainsi que l'expérience générale dans la spécialité.

Enfin, les candidats ayant démontré par leur lettre de motivation leur volonté d'obtenir ce grade et la cohérence et la pertinence de leur parcours se sont vus attribuer les notes les plus hautes. Une attention a été portée également à la compréhension de l'enjeu du concours d'un point de vue statutaire. Le soin apporté à la présentation et à la rédaction des différents éléments du dossier a lui aussi été valorisé.

2. Admission (Epreuves pratiques et entretien oral)

a. Le déroulé des épreuves pratiques :

Le concours s'est déroulé en plusieurs étapes permettant d'évaluer à la fois les connaissances théoriques et les compétences pratiques des candidats.

L'épreuve théorique :

Chaque candidat a tiré au sort un questionnaire à choix multiples (QCM) à renseigner, parmi les quatre établis par le jury. Ces QCM visent à vérifier la connaissance des termes techniques ainsi que la compréhension des pratiques propres à la blanchisserie hospitalière.

L'épreuve pratique :

Les candidats ont tiré au sort une épreuve pratique, parmi quatre ateliers différents élaborés par le jury.

Chaque atelier correspond à un domaine clé du métier, et comprend une mise en situation professionnelle permettant d'évaluer :

- La maîtrise des gestes techniques
- Le respect des bonnes pratiques professionnelles
- L'application des règles d'hygiène et de sécurité

Les quatre ateliers étaient organisés autour des domaines suivants :

- Production : traitement du linge (tri, lavage, séchage, repassage, pliage)
- Hygiène : respect de protocoles

- Sécurité : utilisation des machines et équipements en conformité avec les règles de sécurité
- Organisation du poste de travail : ergonomie, propreté, efficacité

En complément des connaissances techniques et du savoir-faire évalués, la capacité des candidats à comprendre et à restituer les enjeux humains liés au traitement du linge (par exemple concernant le linge des résidents) a été valorisée.

b. Le déroulé de l'entretien oral

Les candidats ont été invités par le jury à chaque début d'entretien à se présenter en quelques minutes, et disposaient ensuite d'une vingtaine de minutes pour échanger avec le jury et répondre à leurs questions.

Le jury a été particulièrement attentif à la préparation ou non de la présentation du candidat au début de l'entretien, et notamment à l'exposé des motivations pour l'obtention du grade de blanchisseur principal 2^{ème} classe.

Dans les échanges concernant leur rôle au sein de la blanchisserie et la connaissance du fonctionnement global des différents postes, les candidats ayant démontré leur ouverture d'esprit et leur capacité à s'intéresser à d'autres postes qu'au(x) leur(s) a été valorisée.

La connaissance de l'institution, du fonctionnement de l'AP-HP et du statut de la fonction publique a représenté un élément supplémentaire de valorisation des candidats.

c. Critères d'évaluation :

CF annexe 2 : grille envoyée à l'ensemble des candidats admissibles, conformément à la réglementation.

STATISTIQUES >>

1. Historique du concours :

Première organisation du concours depuis la réglementation de 2017 de ce concours

2. Concours 2025 :

Nombre de postes ouverts :

En interne : 22 postes ouverts

	Nombre de candidats (admis à concourir)	Etudes de dossiers	Admissibilité		Admission	
			Nombre de candidats (admissibles)	Recalés de l'admissibilité	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	16	16	15	1	15	13
Hommes	10	10	8	2	8	6
Total	26	26	23	3	23	19

Seuil d'admission : 12

Amplitude des notes : De 18 à 06

Taux de réussite sur le nombre de candidats : 65%

En externe : 11 postes ouverts

	Nombre de candidats (admis à concourir)	Etudes de dossiers	Admissibilité		Admission	
			Nombre de candidats (admissibles)	Recalés de l'admissibilité	Nombre de présents	Nombre d'admis
Femmes	1	1	0	1	0	
Hommes	1	1	1	0	0	
Total	2	2	1	1	0	

Seuil d'admission : candidat absent à la phase d'admission donc pas d'évaluation ;

:

CONCLUSION >>

Le jury félicite l'ensemble des candidats ayant été admis. Le jury a apprécié la curiosité et l'ouverture d'esprit de certains candidats qui savent dépasser leur environnement de travail individuel et élargir leur horizon à la fois en termes de savoir-faire technique et de compréhension du contexte, y compris institutionnel.

Le jury invite les candidats, pour les prochains concours, à se préparer aux épreuves pratiques et à l'épreuve orale, notamment en visitant les différents secteurs et en questionnant leurs collègues sur les pratiques des autres métiers, dans la mesure à pouvoir comprendre et restituer le fonctionnement global de la blanchisserie. Les candidats sont également invités à mettre en relation leurs missions quotidiennes avec les projets de l'AP-HP et la politique d'accueil des patients à l'hôpital.

L'ÉPREUVE D'ADMISSION : REUSSIR SON ORAL

Service concours statutaires

**À L'ATTENTION DES CANDIDATS DU CONCOURS
INTERNE ET DU CONCOURS EXTERNE DE
BLANCHISSEURS C2 >>**

Vous êtes officiellement admis à concourir pour l'épreuve orale ! Ce moment marque une étape importante de votre parcours, et nous vous encourageons à aborder cette opportunité avec sérieux, engagement et préparation.

L'épreuve orale est bien plus qu'une simple formalité : c'est une occasion unique de mettre en avant vos compétences, votre personnalité et votre motivation. Elle requiert non seulement des connaissances solides, mais également une capacité à les exprimer de manière claire, convaincante et adaptée.

Nous vous recommandons vivement de prendre le temps de vous préparer avec soin. Anticipez les questions qui pourraient vous être posées, familiarisez-vous avec les attentes du jury et entraînez-vous à exposer vos idées de manière structurée. N'hésitez pas à vous appuyer sur les ressources disponibles et à solliciter l'avis de vos proches ou de vos formateurs pour affiner vos arguments et gagner en confiance.

Rappelez-vous que cette épreuve est avant tout une opportunité de montrer le meilleur de vous-même.

Les six conseils clés :

Voici quelques conseils pratiques pour aborder votre oral avec sérénité et maximiser vos Chances de succès :

1. Préparez-vous en profondeur

- **Connaissez le sujet** : Revoyez les thématiques clés, les concepts importants ou les sujets spécifiques à l'épreuve. Approfondissez vos connaissances techniques mais aussi institutionnelles (APHP).
- **Anticipez les questions** : Essayez de prévoir les questions qui pourraient être posées et préparez vos réponses à l'avance.
- **Structurez vos idées** : Organisez vos propos de manière claire (introduction, développement, conclusion).

2. Entraînez-vous régulièrement

- **Entraînez-vous à l'oral** : Demandez à un ami, un collègue ou un formateur de jouer le rôle du jury pour vous entraîner.
- **Chronométrez-vous** : Respectez le temps imparti pour éviter de dépasser ou de manquer des points essentiels.
- **Enregistrez-vous** : Réécoutez-vous pour identifier les points à améliorer (ton, rythme, articulation).

3. Travaillez votre expression orale

- **Soignez votre élocution** : Parlez clairement, avec un débit modéré, et évitez les expressions familières.
- **Maîtrisez votre langage corporel** : Tenez-vous droit(e), regardez le jury dans les yeux et évitez les gestes parasites.

4. Adoptez une attitude professionnelle

- **Arrivez à l'heure** : La ponctualité est un signe de respect et de sérieux.
- **Habillez-vous de manière adaptée** : Optez pour une tenue sobre et professionnelle, en cohérence avec le contexte de l'épreuve.
- **Soyez respectueux(se) et courtois(e)** : Adoptez une attitude positive et attentive envers les membres du jury.

5. Gérez votre stress

- **Respirez profondément** : Avant de commencer, prenez quelques secondes pour vous recentrer et calmer votre esprit.
- **Restez concentré(e)** : Ne vous laissez pas déstabiliser par une question imprévue : prenez le temps de réfléchir avant de répondre.

6. Faites preuve d'authenticité

- **Soyez vous-même** : Le jury cherche à découvrir votre personnalité, pas un rôle que vous joueriez.
- **Appuyez-vous sur des exemples personnels** : Cela rendra vos réponses plus concrètes et convaincantes.
- **Montrez votre motivation** : Expliquez clairement pourquoi vous êtes là et ce que vous souhaitez apporter.

En suivant ces conseils, vous serez mieux armé(e) pour affronter l'épreuve avec confiance et succès.

Bonne préparation !

Note à l'attention des candidats

Dans le cadre du concours de blanchisseur principal C2, nous vous remercions de bien vouloir prendre connaissance des éléments suivants :

- **Ponctualité** : nous vous demandons de vous présenter à l'heure de convocation qui vous a été communiquée. Tout retard pourrait compromettre votre participation aux épreuves.

- **Epreuve pratique : Tenue** : une tenue professionnelle, propre et adaptée aux épreuves est attendue.

- **Épreuve orale** : lors de l'entretien avec le jury, d'une durée de 20 minutes, vous serez invité(e) à :
 - vous présenter **en 5 minutes** (formation, parcours, expériences),
 - exposer vos motivations pour l'obtention de ce grade de blanchisseur,
 - restituer vos connaissances relatives :
 - à la fonction publique,
 - à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Paris (AP-HP),
 - aux règles d'hygiène et de sécurité applicables dans le cadre de vos fonctions.

Nous vous souhaitons bonne réussite pour ce concours.

L'ensemble du jury des concours blanchisseurs C2

**GRILLE D'EVALUATION
EPREUVE PRATIQUE
CONCOURS
BLANCHISSEUR C2**

EPREUVE PRATIQUE d'une durée de 50 minutes

Lors d'un échange avec le jury sur les bonnes pratiques applicables en blanchisserie hospitalière, le candidat doit pouvoir expliquer les procédures particulières ainsi que les normes d'hygiène et de sécurité. Il doit connaître le circuit du linge, les articles textiles, le fonctionnement des différentes machines ainsi que les différents points de sécurité. Il doit exposer ses connaissances professionnelles dans le cadre d'une mise en situation. Le candidat doit pouvoir expliquer comment il contribue au bien-être des personnes hospitalisées à travers le travail qu'il fournit chaque jour. Le candidat peut être interrogé sur n'importe quel poste de travail dans les ateliers de blanchisserie (secteur sale, secteur propre, secteur artisanal).

CONNAISSANCES DES POSTES DE TRAVAIL	BAREME DE POINTS	REALISE	NON REALISE	POINTS OBTENUS
Le candidat connaît le circuit du linge pour le secteur interrogé et la fonction des machines de production présentes ainsi que les mises en sécurité et principales mesures contre l'incendie. Il est capable d'expliquer les grandes étapes qu'il doit effectuer au poste de travail sur lequel il est interrogé. Il connaît les différents articles, il sait les reconnaître ainsi que les composants textiles (symbole d'entretien du linge...). Le candidat connaît les enjeux en blanchisserie (SLD, EPAD...) et il sait expliquer ce que représente pour lui le fait d'être Blanchisseur à l'APHP.	12			
TOTAL DE POINTS				
HYGIENE - SECURITE	BAREME DE POINTS	REALISE	NON REALISE	POINTS OBTENUS
Le candidat a des connaissances en hygiène hospitalière et les règles/bonnes pratiques d'hygiène au poste de travail sur lequel il est interrogé (maîtrise de la qualité microbiologique du linge, taux d'humidité résiduel...). Il connaît les règles de sécurité au poste de travail.	4			
TOTAL DE POINTS				
QCM - 10 MINUTES				
Le candidat doit répondre à 10 questions en lien avec le métier de Blanchisseur (0,40 points par question correcte)				
TOTAL DE POINTS				
TOTAUX		/20		

ENTRETIEN AVEC LE JURY - 20 minutes

L'entretien vise d'une part à apprécier la motivation du candidat et d'autre part à vérifier ses connaissances, notamment en matière d'hygiène et de sécurité, relevant du domaine professionnel dans lequel il est appelé à exercer;

	BAREME DE POINTS	REALISE	NON REALISE	POINTS OBTENUS
Présentation du candidat et de son parcours professionnel	6 points			
Motivations	6 points			
Connaissance de la fonction publique et de l'Assistance Publique	5 points			
Connaissances en matière d'hygiène et sécurité	3 points			
TOTAL DE POINTS				
TOTAUX	20	20		

Le total général sera ramené à une note sur 20